

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

EFFET D'ENTRAÎNEMENT

Insuffler l'engouement pour la qualité architecturale au sein d'une communauté, tel est l'ambitieux programme de Cellule architecture. La stratégie: contaminer les maîtres d'ouvrage publics.

Christine Lanthier



1 2



1, 2, 3 et 4: Centre sportif de Froidchapelle, Belgique,
Atelier d'architecture Daniel Delgoffe
Photos: Maud Faivre pour la Cellule architecture
de la Fédération Wallonie-Bruxelles



3



4

Un peu comme le Québécois, le Belge moyen rêve d'une maison unifamiliale au milieu d'un petit terrain gazonné, dans la quiétude de la banlieue. Un idéal confortable, certes, mais avec les conséquences que l'on sait sur l'étalement urbain et donc, sur l'environnement. « Comment voulez-vous contrer ce rêve ? » demande Chantal Dassonville, directrice générale adjointe de Cellule architecture, une division de la Direction générale des infrastructures au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « La seule chose qu'on peut faire, c'est changer la culture en ce qui a trait aux équipements et à l'espace publics, de telle sorte que les individus s'en imprègnent. »

Pour cette architecte de formation, faire la promotion de la qualité architecturale par des livres et des expositions ne suffit pas. « Il faut en fabriquer. » Autrement dit, désigner de bons architectes, monter de bons projets et faire en sorte qu'ils aboutissent. Ensuite, on peut en parler. « Sinon, on parle de quoi ? »

Née officiellement en 2007, Cellule architecture a germé « un peu par hasard » en 1996, quand Chantal Dassonville, alors gestionnaire du patrimoine du ministère de la Culture, s'est vu confier le mandat d'organiser la participation de la Fédération Wallonie-Bruxelles à la Biennale d'architecture de Venise. Par la suite, même si l'événement n'avait pas lieu chaque année, le budget qui lui était alloué a été reconduit et augmenté tous les ans, de sorte qu'une équipe vouée à la promotion et au soutien de l'architecture a pu être constituée.

Cette dernière, qui compte aujourd'hui six personnes, a publié une vingtaine de titres au fil du temps : études de cas, catalogues d'expositions, portraits d'architectes, etc. En parallèle, Cellule architecture a mené une réflexion sur les manières d'améliorer la qualité de la commande publique. Il faut dire qu'en Belgique, la désignation des architectes a longtemps été laissée à la discrétion des autorités. Ce n'est qu'en 1997, suivant l'avènement des Directives européennes sur les marchés publics de services, que le recours aux procédures de mise en concurrence, comme les concours d'architecture, est devenu obligatoire à partir de certains seuils de coûts. →

MISSION PÉDAGOGIQUE

« Les services publics sont très habitués à des marchés de travaux et de fournitures, mais pas du tout à des marchés de services puisque c'est nouveau dans le droit. En plus, ils sont inefficaces en ce qui a trait aux services d'architecture parce que cela implique une part de subjectivité que les fonctionnaires ont de la difficulté à gérer », explique Chantal Dassonville.

Pour remédier à cette lacune, Cellule architecture prend littéralement par la main, sur une base volontaire, les départements, communautés locales ou associations qui investissent des fonds publics dans le bâti. Son action s'inspire de celle du Vlaams Bouwmeester flamand, lui-même un émule de l'Architectuur Lokaal néerlandais, deux institutions nées dans les années 1990 (quoique, contrairement à ces deux entités, Cellule architecture n'est pas indépendante du gouvernement).

Si les concours d'architecture et les appels d'offres font partie des procédures de sélection à la disposition des maîtres d'ouvrage, Cellule architecture les oriente surtout vers la « procédure négociée avec publicité » (voir encadré). « On va expliquer de manière assez pédagogique ce qu'il faut faire lors des étapes préalables, pour qu'ensuite, ça roule. »



La Cellule aide notamment à la formulation des programmes, en mettant en garde contre la tentation de préconcevoir des solutions à la place des architectes. « Les maîtres d'ouvrage vont souvent jusqu'à prendre un bout de papier pour dessiner ce qu'ils pensent être la bonne solution. Ou encore ils nous disent, par exemple, "il faut mettre des pare-soleil". Non : il faut que les locaux ne soient pas exposés à l'ensoleillement direct. Ça, c'est l'objectif. Les pare-soleil, c'est une des solutions. »

En appui à cette démarche, Cellule architecture a créé le site Guide pratique des marchés d'architecture (marchesdarchitecture.be), qui décrit les étapes d'une procédure négociée dans le menu détail – jusqu'à la pause-repas du jury! –, en plus de fournir des modèles pour l'ensemble des documents à produire (avis de marché, cahiers de charges, procès-verbaux, lettres aux concurrents, etc.).

DU TRAVAIL À FAIRE

Au total, Cellule architecture a ainsi parrainé près de 90 projets, dont plus de la moitié relèvent du secteur culturel. Cela ne représente toutefois que 5 % de tous les projets publics, déplore Chantal Dassonville, qui regrette en particulier que les milieux scolaires ne soient pas davantage intéressés par la procédure négociée (voir « Cas d'école », p. 62). C'est pourquoi Cellule

architecture s'emploie également à faire évoluer les perceptions, en dirigeant ou en soutenant toute une panoplie de publications, d'expositions, de colloques et de conférences sur l'architecture. Elle organise en outre un prix de la maîtrise d'ouvrage publique, afin de souligner l'importance de ce rôle lorsqu'il s'agit de créer des lieux en adéquation avec les attentes des usagers.

La Cellule ambitionne par ailleurs d'étendre son influence à l'échelle régionale. Il faut savoir que la Fédération Wallonie-Bruxelles regroupe la communauté francophone de Belgique, laquelle est répartie dans deux régions, Wallonie et Bruxelles-Capitale, qui ont chacune leur gouvernement respectif. Les compétences de la Fédération (culture, enseignement et sport, entre autres) diffèrent de celles des gouvernements régionaux (aménagement du territoire, environnement, etc.). « Tout un pan de l'activité publique nous échappe. »

Or, récemment, une ville a sollicité Cellule architecture dans le cadre d'un projet d'espace public aux abords d'une gare, dont certains des partenaires relèvent du palier régional – chemins de fer, transport en commun, routes. « Chaque expérience est pour nous l'occasion de faire un peu de lobbying afin de convaincre que passer par des procédures comme la nôtre apporte une plus-value. »

1 et 2 : Centre Keramis, La Louvière, Belgique, Coton, De Visscher, Lelion, Nottebaert, Vincentelli, architectes en consortium
Photos : Marie-Noëlle Boutin pour la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles

3 et 4 : Centre sportif de Neufchâteau, Belgique, Baumans-Deffet Architecture et Urbanisme
Photos : Maud Faivre pour la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles



3



4

LA PROCÉDURE NÉGOCIÉE AVEC PUBLICITÉ

La procédure négociée avec publicité est considérée par Cellule architecture comme la meilleure des formules de mise en concurrence des architectes. Vue du Québec, cette procédure a tout l'air d'un concours d'architecture. Mais en contexte européen, c'est plus subtil.

Dans le cadre des directives européennes sur les marchés publics de services l'appellation « concours de projet » désigne une procédure de mise en concurrence parmi d'autres, dont l'une des particularités est l'anonymat. Or, dans un processus anonyme, estime Chantal Dassonville, « si la maîtrise d'ouvrage ou le jury ne comprend pas bien un projet, il n'y a pas de possibilité de questionner. Au cœur du processus que nous avons mis en place, les auteurs peuvent venir défendre leur projet devant le jury ». Dans plusieurs pays, dont la France, le recours aux concours anonymes est plus systématique, mais des voix s'élèvent pour donner davantage de légitimité à la procédure négociée, vue comme plus légère et moins coûteuse.

Voici d'autres caractéristiques de la procédure négociée avec publicité telle qu'elle est appliquée par la Fédération Wallonie-Bruxelles :

→ Le jury se réunit deux fois : une fois pour sélectionner des finalistes parmi les offres reçues à la suite de l'appel de marché, et une fois pour désigner un lauréat parmi les finalistes.



→ La première sélection se fonde sur une note de motivation qui doit démontrer la compétence de l'équipe et la pertinence de ses réalisations. Afin de permettre la participation de jeunes firmes, les réalisations prises en compte peuvent être de nature différente de celle en cause. Dans ce même esprit, les projets non construits sont admissibles.

→ La sélection du lauréat s'effectue d'après une pré-esquisse (plutôt que d'après un avant-projet dans le cas d'un concours) et à la suite d'une présentation orale de chaque finaliste.

→ Ce travail moindre implique une rémunération moindre pour les équipes finalistes (entre 7000 \$ et 21 000 \$ par équipe, comparativement à 42 000 \$ à 85 000 \$ dans le cas d'un concours).